

RD-CONGO

LE COURRIER  
DE KINSHASA

300 FC/200 CFA

www.adiac-congo.com

N° 4432 LUNDI 30 JANVIER 2023

MINES

# Un contrôle en vue au sein des sociétés œuvrant en RDC

Dans un avenir proche, un protocole d'accord sera signé entre le ministère des Mines et l'Autorité de régulation de la sous-traitance dans le secteur privé, une structure qui milite pour le redressement des sociétés privées dans le domaine de la sous-traitance.

Ce protocole d'accord autorise des investigations au sein des dites sociétés afin de connaître notamment les parts que détiennent les Congolais et le niveau de leur implication dans l'actionnariat.

Page 2



Un gisement d'exploitation DR

MBUJI-MAYI

## Mise en œuvre du micro projet de plantation d'arbres



Les habitants du village de Tshintu Muanza bénéficiaires du projet

Financé par la Banque mondiale à travers le mécanisme spécial dédié aux peuples autochtones et communautés locales ainsi que le Fonds national Redd, le micro projet de plantation d'arbres et incitation du couvert forestier cible le village de Tshintu Muanza, en province du Kasai oriental.

L'objectif est de contribuer à la réduction de la pression des communautés sur la forêt naturelle et la restauration du paysage forestier dans le territoire concerné.

Page 3

DOUANES

## Publication des hyper guides pour la prévention et la lutte contre la corruption



Nyembo remet les hyper-guides à Jeanne-Blandine Kawanda DR

A l'occasion de la Journée internationale de la douane célébrée annuellement le 26 janvier, le président Félix Tshisekedi, représenté par son directeur de cabinet, Guylain Nyembo, a remis des ouvrages hyper guides de l'agent des douanes à la Directrice générale des douanes et accises, Jeanne-Blandine Kawanda.

Ces manuels constituent l'ultime trousse de secours de l'agent des douanes pour remplir les missions qui lui sont assignées par le gouvernement congolais en particulier et la communauté internationale en général.

Page 3

FOOTBALL

## Des Congolais buteurs aux championnats européens avec leurs clubs respectifs



Bakambu buteurs à l'étranger

Ben Malango à Qatar Sport a inscrit l'un des buts de son équipe, victorieuse de la formation d'Umm Salal par quatre buts à un. L'ex-sociétaire du TP Mazembe, Jean Baleke Othos, a pris le chemin de la Tanzanie où il s'est engagé dernièrement avec Simba SC.

En Grèce, Cédric Bakambu a été buteur lors du match nul d'un but partout entre son club, Olympiakos, et Atromitos.

Page 4

## ÉDITORIAL

## Lumière...

**K**inshasa a mis les petits plats dans les grands pour réserver à Sa Sainteté le pape François l'accueil dû à son rang. Pendant quatre jours, le souverain pontife, qui foulera le sol de la République démocratique du Congo (RDC) mardi 31 janvier, prendra le temps d'écouter les fidèles de l'Eglise catholique si influente dans ce pays, les autorités politiques mais aussi la société civile et leur dira sa conviction sur l'avenir de ce pays.

Meurtrie par de longues années de conflits armés et intercommunautaires, la RDC a multiplié forums et dialogues avec ses voisins, mais aussi en interne pour tenter de ressouder l'unité nationale fortement ébranlée et préserver l'intégrité de son territoire sans pour le moment réellement tirer son épingle du jeu. A son chevet depuis un peu plus de deux décennies à travers sa mission de maintien de la paix -Monusco-, la communauté internationale n'est pas épargnée par des critiques d'attentisme et d'absence d'engagement véritable.

Les enfants du pays ne perdent pas espoir pour autant. Le séjour du pape va être un moment de grande communion et chacun de ceux qui la magnifieront formulera une prière pour l'avènement d'une ère de paix et de tranquillité sur l'ensemble du territoire national. L'homme d'église bénira cette prière mais à la fin de sa visite, il regagnera le Saint-Siège, au Vatican, pour laisser la latitude aux Congolais eux-mêmes de capitaliser sur les acquis de cette rencontre dont l'essentiel du message portera sur la réconciliation.

Il est sûr et certain que pour se réconcilier, rien ne vaut la mise en commun des énergies telles qu'elles émanent de la volonté des filles et fils de la RDC de bâtir leur pays. La réalité est aussi que Kinshasa devra se faire violence pour améliorer ses relations avec ses voisins, sans évidemment faiblir sur le projet d'assurer la défense de son territoire. Il n'y a pas de développement dans un environnement trouble. Comme à la Création: que la lumière soit !

*Le Courier de Kinshasa*

## MINES

## Un contrôle en vue au sein des sociétés œuvrant en RDC

La question a été au centre de l'audience que la ministre des Mines, Antoinette N'Samba Kalambayi, a accordée récemment au directeur général de l'Autorité de régulation de la sous-traitance dans le secteur privé (ARSP), Miguel Katemb Kashal.



*Un gisement d'exploitation DR*

S'inscrivant dans la vision du chef de l'État, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, de créer une classe moyenne en République démocratique du Congo (RDC), Miguel Katemb Kashal a précisé au terme de l'audience que dans un avenir proche, un protocole d'accord sera signé entre le ministère des Mines et l'ARSP dans le domaine de la sous-traitance. « *Nous sommes venus annoncer à madame la ministre des Mines le contrôle qui va débuter incessamment au sein des sociétés mi-*

*nières et qui nécessite l'accompagnement de son ministère. A ce sujet, un protocole d'accord sera signé entre les deux parties, à savoir le ministère des Mines et l'ARSP pour faciliter ledit contrôle* », a-t-il fait savoir.

Abordant le sujet lié spécifiquement au moratoire accordé aux sociétés privées, Miguel Katemb Kashal a souligné que dans tous les ministères qu'il a visités, le message clé reste celui de connaître les parts que détiennent les Congolais. Et d'ajouter: « *J'insiste sur le*

*fait que nous ne voulons plus avoir des Congolais prétendument actionnaires mais qui, en réalité, ne participent pas au Conseil d'administration de leurs sociétés. Je pense qu'il est temps de mettre fin à cette époque* ».

Engagée dans la directive du garant du bon fonctionnement des institutions, la ministre Antoinette N'Samba Kalambayi a assuré le directeur général de l'ARSP de son accompagnement afin de booster ce secteur d'activité pour le bien-être social de tous.

*Blandine Lusimana*

**Les Dépêches de Brazzaville, Le Courier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)**  
Site Internet : [www.brazzaville-adiac.com](http://www.brazzaville-adiac.com)

## DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse  
Secrétariat : Raïssa Angombo

## RÉDACTIONS

**Direction des rédactions :** Émile Gankama  
Assistante : Leslie Kanga  
Photothèque : Sandra Ignamout

## RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

**Rédaction en chef :** Guy-Gervais Kitina,  
**Rédacteurs en chef délégués :** Roger Ngombé, Christian Brice Elion  
**Grand reporter :** Nestor N'Gampoula  
**Service Société :** Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko  
**Service Politique :** Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé  
**Service Économie :** Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé

**Service Afrique/Monde :** Yvette Reine Nzaba (chef de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys  
**Service Culture et arts :** Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo  
**Service Sport :** James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

## LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

**Rédaction en chef délégué :** Quentin Loubou  
Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

## RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

**Chef d'agence :** Victor Dosseh  
**Rédacteur en chef :** Faustin Akono  
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara  
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers. Tél. (+242) 06 963 31 34

## RÉDACTION DE KINSHASA

**Direction de l'Agence :** Ange Pongault  
**Chef d'agence :** Nana Londole  
**Rédacteur en chef :** Jules Tambwe Itagali  
**Coordonnateur :** Alain Diasso  
**Rédaction :** Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo  
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga  
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

## SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo  
**Chef de service :** Clotilde Ibara  
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

## PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi  
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba

Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

## INTERNATIONAL

**Direction :** Bénédicte de Capèle  
**Adjoint à la direction :** Christian Balende  
**Rédaction :** Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,  
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

## ADMINISTRATION - FINANCES

**Direction :** Ange Pongault  
**Adjoint à la direction :** Kiobi Abira  
Bermely Ngayouli, Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Arcade Bikondi, Emeline Loubayi, Wilfrid Meyal Itoua Ossinga, Armelle Mounzeo

## PUBLICITÉ ET DIFFUSION

**Coordination, Relations publiques :** Mildred Moukenga  
**Chef de service publicité :** Rodrigue Ongagna  
Hortensia Olabouré, Marina Zodialo, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo  
**Chef de service diffusion :** Guylin Ngossima  
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moubelélé Ngono

## COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

**Direction :** Guillaume Pigasse  
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

## LOGISTIQUE ET SECURITE

**Direction :** Gérard Ebami Sala  
**Adjoint :** Elvy Bombete  
**Coordonnateur :** Rachyd Badila

Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

## INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

**Direction :** Emmanuel Mbengué  
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou  
**Directeur adjoint :** Abdoul Kader Kouyate  
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

## LIBRAIRIE LES MANGUIERS

**Responsable :** Emilie Moundako Éyala  
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

## MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

**Responsable :** Maurin Jonathan Mobassi  
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

## CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

**Direction :** Emmanuel Mbengué

## ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale  
[www.lesdepechesdebrazzaville.com](http://www.lesdepechesdebrazzaville.com)  
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo. Tél. : (+242) 06 895 06 64  
Email : [regie@lesdepechesdebrazzaville.fr](mailto:regie@lesdepechesdebrazzaville.fr)

**Président :** Jean-Paul Pigasse  
**Directrice générale :** Bénédicte de Capèle  
**Secrétaire général :** Ange Pongault

## DOUANES

# Publication des hyper guides pour la prévention et la lutte contre la corruption

A l'occasion de la Journée internationale de la douane célébrée annuellement le 26 janvier et qui a coïncidé cette année avec la célébration du soixante-dixième anniversaire de l'Organisation mondiale des douanes (OMD), le chef de l'État, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, représenté par son directeur de cabinet, Guylain Nyembo, a remis des ouvrages hyper guides de l'agent des douanes à la Directrice générale des douanes et accises (DGDA), Jeanne-Blandine Kawanda.

Les ouvrages ont été offerts pour la prévention ainsi que la lutte contre la corruption et les antivaleurs dans la régie financière que dirige Jeanne-Blandine Kawanda. Au cours de la cérémonie solennelle organisée au chapiteau du Pullman hôtel de Kinshasa, il a également été lancé la campagne de sensibilisation visant à accroître le rendement du personnel grâce à une meilleure prise en charge, incluant une meilleure gestion des risques auxquels sont exposés les employés pour un environnement de travail sain ; accroître l'efficacité de la mobilisation des recettes par un recentrage autour de la prévention et de la lutte contre la corruption et les antivaleurs. Selon le coordonnateur de la Cellule de changement des mentalités (CCM), structure spécialisée de la présidence de la République, Jacques Kangudia, « les hyper guides sont des recueils des textes servant de principes direc-

teurs ordonnés regroupant les différentes matières faisant partie du recentrage autour de la prévention et de la lutte contre la corruption et les antivaleurs ». Ces documents regroupent les différentes matières faisant partie de la branche douanière. Ils ont été conçus par les experts des douanes spécialement en quatre tomes s'articulant autour de plusieurs thématiques générales relatives aux questions douanières et d'accises, à savoir « Gouvernance, administration et organisation » ; « Législation et réglementation douanières » ; « Législation des accises et réglementation connexe ainsi que le tarif des droits et taxes à l'importation et à l'exportation en RDC ».

Pour Jacques Kangudia, ces manuels constituent l'ultime trousse de secours de l'agent des douanes pour remplir les missions qui lui sont assignées par le gouvernement congolais en particulier et la



Nyembo remet les hyper-guides à Jeanne-Blandine Kawanda

communauté internationale en général. En effet, a-t-il dit, tout l'arsenal juridique et réglementaire de la DGDA est réuni et disponible pour tout agent des douanes, instrument dont le chef de l'État a décidé de se servir à titre exclusif comme plateforme de communication du message de lutte contre la corruption à la DGDA et dans les autres régies financières.

L'édition spéciale, quant à elle, est la plateforme d'expression présidentielle permettant de porter la voix de la lutte contre la corruption et les antivaleurs auprès des agents de douanes ainsi qu'auprès de toutes les parties prenantes. Dans sa prise de parole, la DGDA Jeanne-Blandine Kawanda a exprimé sa profonde gratitude au président de la République, Félix-An-

toine Tshisekedi Tshilombo, pour avoir délégué son plus proche collaborateur à cette cérémonie. Elle a rappelé que la publication et la distribution des hyper guides resteront à jamais gravées dans la mémoire des fonctionnaires des douanes de la RDC et ce geste sera écrit en lettres d'or dans les annales de cette direction générale.

Alain Diasso

## MBUJI-MAYI

## Mise en œuvre du microprojet de plantation d'arbres

Financé par la Banque mondiale à travers le mécanisme spécial dédié aux peuples autochtones et communautés locale (DGM) ainsi que le Fonds national Redd (Fonaredd), le microprojet de plantation d'arbres et incitation du couvert forestier cible les habitants du village de Tshintu Muanza, dans le territoire de Lupatapata, secteur de Mukumbi, à environ 80 km de Mbuji-Mayi, en province du Kasai oriental.

Le microprojet, indique Caritas Congo, s'est fixé comme objectif de contribuer à la réduction de la pression des communautés sur la forêt naturelle et restaurer le paysage forestier dans le territoire de Lupatapata. Il implique donc la mise en place d'une forêt artificielle avec des essences à croissance rapide à Tshintu Muanza et Milele et l'incitation à l'élevage communautaire des porcs au profit des bénéficiaires de ces deux localités y compris ceux de Tshimeta et Tokomeka. 250 bénéficiaires sont concernés dont 125 faisant partie des peuples autochtones.

Grâce à ce projet dont la Caritas Congo est l'agence d'exécution nationale et l'Action pour le développement et la gestion des ressources (ADGRN) l'orga-



Les habitants du village de Tshintu Muanza bénéficiaires du projet

nisation de mise en œuvre sur le terrain, plusieurs activités ont été réalisées. Il s'agit notamment de la formation des bénéficiaires sur les techniques d'agroforesterie, la construction et l'équipement de dix porcheries communau-

taires, l'acquisition des intrants (nourritures pour les porcs), la formation des ménages bénéficiaires aux techniques d'élevage des porcs.

Les autres activités réalisées sont, entre autres, l'acquisition de cent géni-

teurs, l'accompagnement des bénéficiaires dans la conduite de l'élevage des porcs, l'organisation des bénéficiaires en associations, l'accompagnement de 250 ménages bénéficiaires dans la protection de l'arbre et enfin leur formation en api-

culture.

La réalisation de ce microprojet a permis à l'ADGRN d'améliorer ses interventions dans le domaine de l'agroforesterie, l'élevage et la mise en place du système de microfinance.

Blandine Lusimana

## FOOTBALL

## Malango, Bolingi, Baleke, Bakambu buteurs à l'étranger

Des Congolais se sont illustrés le week-end dernier et au milieu de semaine à l'étranger en marquant avec leurs clubs respectifs.

Les débuts de l'attaquant international congolais Ben Malango à Qatar Sport Club sont à tout le moins tonitruants. Après le triplé réalisé lors de son premier match contre Al Gharafa, l'ancien buteur du TP Mazembe et du Raja de Casablanca du Maroc a inscrit l'un des buts de son équipe, victorieuse de la formation d'Umm Salal par quatre buts à un. C'était un match de la 11e journée du championnat de ce pays récent organisateur de la dernière Coupe du monde de football remportée par l'Argentine de Lionel Messi. Ben Malango totalise donc quatre buts en deux apparitions officielles avec Qatar SC. Lui et les siens occupent la quatrième place au classement du championnat qatari de première division avec 16 points et deux matches en moins. Le prochain adversaire sera la formation d'Al Arabi, le 30 janvier.

Outre Ben Malango, d'autres Congolais évoluant à l'étran-



Malango

de Tanzanie où il s'est engagé avec Simba SC. Pour son premier match dans ce nouveau championnat, il a été l'unique buteur de son nouveau club, vainqueur de la formation de Dodoma Jiji FC par un but à zéro, dans une confrontation

be, à la Jeunesse Sportive de Kinshasa ou à Nejmeh (Liban), les supporters ont tendance à scander mon nom », a écrit l'ancien buteur de Mbandaka, de Standard de

Un autre Congolais qui s'est illustré le week-end dernier c'est Cédric Bakambu, buteur lors du match nul d'un but partout entre son club, Olympiakos de Pirée, et Atromitos.



Baleke

ger ont été buteurs le week-end dernier. Revenu au Tout Puissant Mazembe de Lubumbashi après son prêt à Nejmeh SC au Liban, le buteur Jean Baleke Othos a pris le chemin

comptant pour la 21e journée. « Je suis déjà habitué à communiquer avec les supporters quand je marque. Ce n'est pas seulement ici. Même quand j'étais au TP Mazem-

Leмба à Kinshasa et surtout de la Jeunesse sportive de Kinshasa sur ses réseaux sociaux.

C'était le 8e but de celui que les Congolais ont surnommé « Bakagoal », en dix-sept matches sous les couleurs du

club grec depuis son départ de l'Olympique de Marseille.

A la Thai League au Vietnam, Jonathan Bolingi Mpangi continue de faire parler de lui. Il a marqué l'un des trois buts de son équipe victorieuse de Sukhothai FC. Resté à la Renaissance Sportive de Berkane après le départ de l'entraîneur Florent Ibenge, Chadrac Muzungu a été le seul buteur de la partie lors de la victoire de son club face à Diffa El Jadida du latéral droit international Dieumerci Mukoko Amale, dans un match de la Botola Pro, la D1 marocaine. L'ancien ailier de V.Club a trouvé les chemins de filet dès la troisième minute de jeu. Enfin, notons le but du break de l'attaquant Elvis Sukisa, permettant à son club Hamrun Spartans de s'imposer sur la pelouse de Pieta Hotspurs par deux buts à un. L'ancien joueur de Zilina en Slovaquie a marqué à la 82e minute. Hamrun est leader du



Bakambu buteurs à l'étranger

championnat avec 43 points en seize matches joués.

Martin Engimo

**UNE ADRESSE E-MAIL  
POUR NOUS ADRESSER VOS ANNONCES  
PLUS RAPIDEMENT**

**regie@lesdepechesdebrazzaville.fr**



## DÉPENDANCE ALIMENTAIRE EN AFRIQUE

## Les chefs d'Etat décident de mobiliser 30 milliards de dollars pour contrer le fléau

Ouvert le 25 janvier à Dakar, au Sénégal, le deuxième sommet des chefs d'Etat portant sur la sécurité alimentaire et la résilience en Afrique a pris fin le 27 janvier. Au terme de cette rencontre, six mesures ont été prises pour aider les pays africains à lutter contre la dépendance alimentaire, parmi lesquelles la mobilisation par les Etats de 30 milliards de dollars pour booster le secteur agricole du continent.

« Nous, chefs d'Etat et de gouvernement de trente-quatre pays africains, chefs d'organisations internationales et bilatérales de développement et dirigeants du secteur privé, réunis à l'occasion d'un sommet organisé par le président de la République du Sénégal, Macky Sall, également président de l'Union africaine, et par le président du groupe de la Banque africaine de développement sur le thème «Nourrir l'Afrique : souveraineté alimentaire et résilience», convenons que c'est à présent l'heure pour l'Afrique de se nourrir elle-même et d'exploiter pleinement son potentiel agricole pour contribuer à nourrir le monde », ont déclaré les chefs d'Etat. Ils ont décidé de finaliser l'élaboration des compacts nationaux pour l'alimentation et l'agriculture approuvés lors de ce sommet de Dakar 2. Ceci, en collaboration avec les parties prenantes des pays, les partenaires au développement et le secteur privé afin de parvenir à la sécurité et à l'autosuffisance alimentaire. En dehors de cette résolution, les participants ont aussi décidé d'établir des conseils présidentiels pour superviser la mise en



œuvre des compacts nationaux pour l'alimentation et l'agriculture, de soutenir la mise en œuvre des compacts nationaux pour l'alimentation et l'agriculture avec des indicateurs de réussite clairement mesurables et assortis de délais, notamment en adoptant des politiques nationales concrètes, des mesures d'incitation et des réglementations visant à créer un environnement propice à des investissements plus importants et accélérés du secteur agricole. Ils entendent également mobi-

liser des financements internes et externes pour ces compacts nationaux pour l'alimentation et l'agriculture auprès d'un large éventail de partenaires multilatéraux et bilatéraux et du secteur privé.

« Nous comptons augmenter le financement des budgets nationaux pour soutenir les compacts nationaux pour l'alimentation et l'agriculture, conformément à la déclaration de Malabo sur la croissance et la transformation accélérées de l'agriculture en Afrique pour

Photo de famille des chefs d'Etats/DR

une prospérité partagée et de meilleures conditions de vie, en allouant au moins 10 % des dépenses publiques à l'agriculture », ont-ils ajouté. Le sommet a demandé à la Commission de l'Union africaine (UA) et à la Banque africaine de développement d'assurer le suivi avec les différents partenaires au développement afin de finaliser le soutien financier de 30 milliards de dollars annoncés, de rechercher un appui financier supplémentaire auprès d'autres partenaires et de

rendre compte du financement global des partenaires au développement, tout en veillant à ce que la déclaration de ce sommet de Dakar 2 soit soumise au sommet de l'UA qui aura lieu en février pour examen.

« Nous, chefs d'Etat et partenaires au développement, convenons collectivement d'allouer 30 milliards de dollars pour la promotion du secteur de fourniture de denrées alimentaires. Il y a deux jours, nous nous retrouvions tous ici, à Dakar, pour ce sommet. Nous sommes venus répondre à l'appel vibrant de l'Afrique. Car, le temps est venu pour l'Afrique de nourrir l'Afrique. Le moment est propice et l'heure est venue pour l'Afrique de se nourrir par elle-même et d'évincer le fléau de la dépendance alimentaire qui s'est aggravée ces derniers temps », ont déclaré les participants. Ils ont conclu que ce qui importe maintenant c'est la mise en œuvre, les résultats et les impacts à grande échelle pour stimuler la production alimentaire et nourrir l'Afrique avec des objectifs et des délais précis.

Rock Ngassakys

## FRANCE

## Incendie à la résidence de l'ambassadeur du Congo auprès de l'Unesco

Un des locaux diplomatiques du Congo en France a fait l'objet d'un incendie sans en connaître l'origine.

La résidence de l'ambassadeur du Congo auprès de l'Unesco à Vaucresson est en piteux état. Un incendie a grandement endommagé cet immeuble diplomatique le 24 janvier en milieu d'après-midi.

Un des deux gendarmes présents sur le site témoigne qu'un enfant de 2 ans et l'épouse d'un diplomate ont eu la vie sauve grâce à une exfiltration des flammes par la fenêtre depuis le 1<sup>er</sup> étage. « L'enfant a été réceptionné dans les bras d'un gendarme ; il est sain et sauf, tandis que la maman s'en est sortie avec une fracture », a-t-il confié.

Le feu a été circonscrit par une brigade de sapeurs-pompiers arrivés instantanément sur les lieux pour l'éteindre. La provenance demeure inconnue.

De l'extérieur, la façade s'est embrasée ainsi qu'une partie du toit. La maison est placée sous scellés, a précisé l'un des

deux agents affectés à sa sécurité. Une plainte a été déposée et s'ajoute aux précédentes concernant les tentatives de sinistres qu'a déjà subies cet immeuble.

Rappelons que malgré l'immunité d'exécution dont bénéficie cet immeuble diplomatique, il fait l'objet d'une tentative de saisie dans l'affaire qui oppose le Congo à Mohsen Hojeij.

Pour un tel acte dont l'origine n'a pas encore été établie, les regards se tournent vers les « Ex-combattants ». Joint au



L'incendie à la résidence de l'ambassadeur du Congo auprès de l'Unesco, à Vaucresson, le 24 janvier 2023/DR

« Joint au téléphone, Anicet Ngoma, porte-parole du Collectif, décline toute implication de près ou de loin dans cet acte pyrogène qui jette le discrédit sur la nouvelle structure congolaise qui prône plutôt la paix, la non-violence et toutes autres formes de déstabilisation du « vivre-ensemble ».

téléphone, Anicet Ngoma, porte-parole du Collectif, décline toute implication de près ou de loin dans cet acte pyrogène qui jette le discrédit sur la nouvelle structure congolaise qui prône plutôt la paix, la non-violence et toutes autres formes de déstabilisation du « vivre-ensemble ».

Marie Alfred Ngoma

## YANGO REMET DES KITS ALIMENTAIRES ET DES BONS D'ESSENCE AUX 30 MEILLEURS CHAUFFEURS PARTENAIRES

Fin 2022, Yango a mis en place un système d'évaluation des meilleures performances des chauffeurs partenaires, afin de récompenser ceux qui se sont distingués depuis que le service est disponible au Congo Brazzaville.

Les critères étaient simples : Obtenir une bonne évaluation faite par les clients à la fin de chaque course sur des critères tels que « la tenue de la voiture et du chauffeur, la bonne ou moins bonne conduite du chauffeur, la qualité de la conversation avec le chauffeur ». Le nombre de courses effectuées a également eu un gros impact sur le choix des gagnants. En effet, sur l'ensemble des chauffeurs que compte le système Yango, trente (30) conducteurs ce sont distingués et ont obtenu les meilleurs résultats sur la base des critères susmentionnés.

A cet effet, il a été organisé dans les locaux de Yango une remise de kits alimentaires et de bons d'essence, effectuée par le Directeur Général de Yango Congo en la personne de monsieur Precy DONGUI.

Au cours de cette cérémonie, les trente meilleurs chauffeurs ont été récompensés aussi pour leur fidélité et leur travail. En effet, selon le système de gestion des courses de l'application Yango, chaque chauffeur récompensé a effectué au moins cinq cent (500) courses par mois, ce qui



fait deux mille (2000) trajets totalisés par chaque chauffeur durant les quatre mois qui ont suivi le lancement officiel de Yango, qui a eu lieu le 1er septembre 2022.

Parmi les chauffeurs bénéficiaires que nous avons rencontrés lors de la cérémonie, à la question comment ont-ils fait pour être parmi les meilleurs ? un nous a répondu : « Ça n'a pas été difficile pour moi d'être parmi des

gagnants, car l'Application elle-même nous facilite la tâche avec son système de commande enchaînée sans temps de repos, donc il me suffisait juste

d'accepter les commandes ». A un autre nous avons posés la question quel message souhaiterait-il passer aux chauffeurs qui n'utilisent pas encore Yango ? il nous a répondu : « J'appelle mes autres frères du métier de chauffeur de taxi à rejoindre Yango, car Yango c'est l'avenir. Depuis que j'utilise Yango, je ne rate plus mes recettes, je ne fais plus tomber mon carburant et je gagne mieux qu'avant,

surtout grâce au bonus que Yango me donne après chaque course. Alors venez venez, vous ne serez pas déçu. Et je profite de dire au Brazzavillois et Brazzavilloises d'utiliser l'application Yango pour commander leur taxi, c'est plus économique, rassurant et plus sécurisé, alors téléchargez l'application Yango et utiliser on n'attend que vous ».

Dans son mot de circonstance, le Directeur Général de Yango Congo a déclaré : « qu'au vue de ces statistiques exceptionnelles, de l'implication ainsi que de la fidélité hors du commun manifestées par les chauffeurs, c'était un devoir de la part de Yango d'organiser cette cérémonie et que ce genre d'initiatives va se répéter au fils du temps et donc encourage les chauffeurs à travailler davantage et faire confiance à Yango ».

A titre de rappelle Yango est présent en République du Congo depuis août 2022. Yango a été bien accueilli par l'ensemble de la population, notamment pour la modernité qu'il apporte au transport urbain à Brazzaville, pour la sécurité, pour le confort qu'il offre aux passagers et pour ses tarifs préférentiels, à partir de 350 francs pour un trajet.

BP 62, Brazzaville,  
REPUBLIQUE DU CONGO  
Unité – Travail – Progrès  
Parc National d'Odzala-Kokoua Unité  
de Gestion [www.africanparks.org](http://www.africanparks.org)

Titre du Poste : Magasinier'

Localisation du poste : Imbalanga (District de Mokeko) Type de Contrat : 1 an  
Salaire : Conformément à la grille de salaire interne Responsable hiérarchique : Responsable Stocks/Assistant au Responsable Stocks

### 1. Contexte

African Parks Network (APN) est une organisation Sud-africaine à but non-lucratif, fondée en 2000, en réponse au déclin de nombreuses aires protégées et de la biodiversité qu'elles préservent. Aujourd'hui, APN est responsable de la gestion de 19 Parcs, répartis dans 11 pays africains.

En 2010, le Gouvernement du Congo et APN signaient un accord de Partenariat Public-Privé (PPP) de 25 ans, renouvelé en 2020, afin d'appuyer la gestion durable du Parc National Odzala-Kokoua (PNOK) et du Sanctuaire de Gorilles de Lossi (SGL). Créé en 2001, le PNOK Le Parc National d'Odzala-Kokoua (PNOK), couvre une superficie de 1.354.600 hectares. Il comprend plus de 100 clairières, accueille de nombreuses espèces protégées et permet la subsistance des populations des 12 000 personnes localisés dans sa périphérie proche.

### Description des tâches :

- Assurer la réception, le stockage et les sorties des articles dans le respect des procédures.
- Réception, vérification et stockage des articles ;
- Préparation des livraisons et des expéditions ;
- Etiquetage et classement des articles ;
- Gestion des demandes d'approvisionnement auprès de responsable des stocks ;
- Faire un état des besoins à sa hiérarchie afin d'anticiper les ruptures de stocks ;
- Rapporter sans délai tous dommages et problèmes à son supérieur hiérarchique ;
- Exécuter toutes instructions données par ses supérieurs ;
- Respecter les procédures de la Fondation Odzala-Kokoua et d'African Parks.

## AVIS DE RECRUTEMENT

N°59/PNOK/UG/RH/2023

### Capacités, compétences et expérience requises pour le poste :

- Avoir au minimum 2 ans d'expérience en tant que magasinier.
- Calculer les quantités et évaluer des écarts (réception des produits, décompte des quantités prélevées sur le stock...)
- Avoir la maîtrise de l'outil informatique
- Adapter les conditions de manipulations aux différents produits (poids, fragilité, environnement...)
- Communiquer avec son responsable dans les situations variées
- Appliquer les règles HSE dans toute intervention
- Alerter son responsable en cas de dysfonctionnement ou d'anomalie
- Faire preuve d'intégrité.
- Capacité à bien communiquer avec ses supérieurs et collègues.
- Maîtrise de la langue française (écrit, lu et parlé).
- Être responsable et prudent.

### Comment postuler :

Pour postuler, veuillez déposer les dossiers de candidatures dans l'un des bureaux du parc : à Brazzaville au numéro 188 bis avenue Cardinal Emile Biayenda, centre-ville, au bureau de Ouesso ou envoyer votre CV, votre lettre de motivation, les copies des diplômes ainsi que les copies attestant les services précédemment rendus à [rh.odzala@africanparks.org](mailto:rh.odzala@africanparks.org) avec une copie à : [pnokl@africanparks.org](mailto:pnokl@africanparks.org) avant le 28 février 2023.

Les candidats présélectionnés seront ensuite invités à un entretien.

Nous encourageons vivement les candidatures féminines.

Si vous n'avez pas de réponse de notre part dans les 2 semaines suivant la date de clôture, veuillez considérer que votre candidature n'a pas été retenue.

## TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

## L'Appo émet des réserves

Nombreux pays africains dépendent fortement des revenus des exportations du pétrole et du gaz pour financer leurs politiques de développement et répondre à la demande sans cesse croissante en énergie. L'Organisation des producteurs de pétrole africains (Appo) a exprimé sa position sur les conditions de la transition énergétique, le 27 janvier à Brazzaville, au cours du premier Forum des ambassadeurs des pays membres.

Les conditions posées en vue d'une transition énergétique ne sont pas adaptées au contexte continental, où 900 millions d'Africains n'ont pas accès au gaz domestique et plus de 600 millions de personnes vivent sans accès à l'électricité, d'après l'Appo. L'organisation panafricaine qui a son siège dans la capitale congolaise a voulu porter la voix de l'Afrique dans le débat sur la transition vers les énergies renouvelables, en lien avec les questions climatiques.

Pour le secrétaire général de l'Appo, le Dr Omar Farouk Ibrahim, la transition énergétique représente une grave menace pour les économies africaines et le développement social des pays producteurs de pétrole et de gaz. Il a sensibilisé les ambassadeurs afin que ceux-ci puissent plaider pour le maintien des investissements dans les énergies fossiles, dont les revenus vont permettre aux États africains de financer la sécurité, l'éducation, les soins



de santé, la diversification économique et bien d'autres nécessités de développement. « Au fil du temps, la production de combustibles fossiles en est venue à déplacer de nombreuses autres formes de production économique. L'Appo ne conteste pas la science du changement climatique. Nous ne sommes pas non plus contre la tran-

sition énergétique. Cependant, nous voulons que les défenseurs de la transition énergétique reconnaissent le fait que le changement climatique induit par les combustibles fossiles n'a pas commencé au cours des cinquante dernières années », a précisé le Dr Omar Farouk Ibrahim.

L'intervenant a également fustigé les rapports des défenseurs de la transition énergétique qui généralisent la responsabilité sur la pollution de la planète.

Des ambassadeurs des pays membres

Adiac ont également fustigé les rapports des défenseurs de la transition énergétique qui généralisent la responsabilité sur la pollution de la planète. Or, la consommation d'énergie par habitant en Afrique n'est que de 15 millions de BTU, soit environ un cinquième de la moyenne mondiale, un septième de la moyenne européenne et environ un vingtième de la moyenne américaine. Si

l'on s'en tient à la seule Afrique subsaharienne, la consommation d'énergie par habitant ne représente à peine que 3 % de celle des États-Unis, 10 % de celle de l'Europe et environ 14 % de la moyenne mondiale.

Soulignons qu'une étude sur l'avenir de l'industrie pétrolière et gazière en Afrique à la lumière de la transition énergétique, réalisée par l'Appo, a permis de cerner les trois défis du continent. Il s'agit de la finance, de la technologie et du marché. Une démarche saluée par l'ambassadeur de la République démocratique du Congo et doyen du corps diplomatique, Christophe Muzungu, qui a appelé l'Appo à poursuivre sa réforme pour une politique énergétique commune en Afrique. Le continent peut compter sur l'expérience d'un grand producteur pétrolier, le Venezuela, membre observateur de l'Appo, représenté lors du forum par son ambassadeur, Anibal José Marquez Munoz.

**Fiacre Kombo**

## LE FAIT DU JOUR

## Appréhensions

On ne peut qu'être inquiet de l'évolution du conflit russo-ukrainien, en particulier des positions toujours tranchées entre les parties. Depuis bientôt une année, non seulement la situation sur le terrain reste tendue, mais du côté de Moscou comme de Kiev et de l'alliance atlantique, le doute n'est plus permis de ce que, d'une manière ou d'une autre, l'on se dirige droit vers une guerre de dimension mondiale.

Passent les communiqués annonçant les prises, reprises, cessions ou pertes de territoires ; passe le décompte des morts, blessés ou prisonniers de guerre, le problème se pose aujourd'hui en termes d'issue du conflit. Personne ne voulant pour le moment négocier quoi que ce soit, toutes les énergies sont mobilisées de part et d'autre pour aller plus

loin dans la confrontation, quitte à envisager une destruction complète de l'ennemi.

Les nouvelles ne sont évidemment pas bonnes en ce début d'année. En témoignent l'accélération côté Otan de la livraison d'armes de tous calibres aux forces ukrainiennes déterminées à défendre leur territoire, et les dispositions que prennent les forces russes engagées à protéger les quatre régions qu'elles considèrent désormais comme les leurs après les référendums organisés à Donetsk, Lougansk, Zaporijjia et Kherson en 2022.

A l'heure qu'il est, dans les chancelleries de la cinquantaine de pays désormais partie prenante au conflit, Ukraine et Russie y compris, le jusqu'au-boutisme se renforce, tout comme se renforce peu à peu la conviction que seule une sorte de dénouement

fatidique conviendra pour arrêter la guerre. L'élimination physique de dirigeants ou l'utilisation d'armes prohibées ?

Il est clair qu'entre Kiev et Moscou, le belligérant qui sentira la fin proche pourra tenter un pis-aller en ayant recours à l'armée nucléaire. Le risque se dessine sous nos yeux et nul besoin de se cacher au fond des tranchées des deux pays en guerre pour s'en rendre compte. On ne peut plus ignorer que le conflit en cours est la plus grande menace des temps présents pour toute l'humanité.

Ce conflit a rangé aux calendes grecques les préconisations consensuelles contre les défis existentiels parmi lesquels le dérèglement climatique, la famine, les pandémies, la menace terroriste ; et décrié l'attention de la diplomatie internationale sur les autres conflits d'ampleur

dans lesquels des vies sont fauchées nuit et jour sans plus que personne ne lève la voix pour appeler à l'arrêt des hostilités.

Pour tout dire, de nos jours, apprendre que dans tel ou tel autre coin du monde un massacre a été perpétré contre des civils n'ébranle plus. Tous les regards étant désormais tournés vers l'Europe de l'Est, toutes les intelligences et toutes les énergies sont mises à contribution, non pas pour faire cesser le jeu de l'anéantissement mutuel, mais pour en envisager la perpétuation.

Quand est-ce que Russes et Ukrainiens qui se partagent tant de choses prendront langue pour conclure la paix des braves ? Quand ils n'auront plus personne à qui parler ?

**Gankama N'Siah**

## RECHERCHE

# Un mémoire sur les enjeux de la formation continue au sein des FAC

Dans un mémoire présenté et soutenu publiquement le 26 janvier à l'Université Marien-Ngouabi, le colonel Aline Olga Londzaniabeka pose le problème de la formation professionnelle continue au sein des Forces armées congolaises (FAC) qui vise à adapter le capital humain aux multiples besoins de ces Forces par la construction et la reconstruction continues des compétences.

« Les enjeux de la formation professionnelle continue au sein des Forces armées congolaises » est le thème de mémoire du colonel Aline Olga Londzaniabeka pour l'obtention d'un master recherche, chaire Unesco, en Sciences de l'éducation. Il s'agit là d'un travail de recherche qui s'est fixé pour objectifs, entre autres, de proposer de présenter les stratégies des FAC en matière de formation continue ; montrer l'impact réel de la formation continue en tant que levier de performance et de progrès ; proposer des approches de solution à quelques difficultés y relatives... L'étude a été menée sur un échantillon de soldats de différents grades, de différents sexes, de différentes armées : terre, air, mer.

Comme toute organisation et au-delà de la formation initiale, les FAC organisent plusieurs types de formations continues en matière de gestion des ressources humaines, pour améliorer le rendement des soldats. Lesquelles formations se font aux plans national et international. Ainsi, les FAC produisent des cadres dont le profil est en harmonie avec le projet social, économique de l'Etat en vue de son développement et de sa défense, fait constater l'étude.

« Les soldats interrogés dans le cadre de cette étude in-



L'impétrante posant avec le jury Adiac

diquent que chaque fois qu'ils ont subi des formations, ils ont constaté des grands chan-

gements dans leur rendement, dans leur manière de répondre aux besoins de la hiérarchie », a déclaré le colonel Aline Olga Londzaniabeka, présentant l'étude devant

le jury composé du professeur titulaire Cames, Aubin Nestor Loumouamou (président), Dr vers, il est aussi possible pour les soldats de renouveler leurs connaissances à travers l'au-

**« Les soldats interrogés dans le cadre de cette étude indiquent que chaque fois qu'ils ont subi des formations, ils ont constaté des grands changements dans leur rendement, dans leur manière de répondre aux besoins de la hiérarchie »**

gements dans leur rendement, dans leur manière de répondre aux besoins de la hiérarchie », a déclaré le colonel Aline Olga Londzaniabeka, présentant l'étude devant

Dominique Oba (rapporteur), Dr Guy Moussavou (directeur de mémoire).

En dehors de la formation continue organisée par les FAC à contenus et impacts di-

to-formation au moyen de la lecture, des échanges d'expériences avec d'autres militaires plus outillés, la documentation en ligne...

L'étude souligne qu'il arrive que

les FAC soient limitées dans leur volonté d'offrir la formation continue au sens large du terme car les moyens financiers font parfois défaut. Ainsi, ce travail de recherche met un accent sur les suggestions, entre autres, l'allocation des fonds considérables pour la formation continue, la refonte des programmes de formation, la mise en place d'un système d'évaluation sommative à mi-parcours des activités militaires, la formation militaire étant un processus... Selon le colonel Aline Olga Londzaniabeka, il n'est pas possible de déroger à la règle de la formation continue car la formation initiale ne suffit pas. Au fur et à mesure que les galons montent, les responsabilités à différents échelons de service sont diverses et les formations doivent se multiplier pour être à la hauteur des attentes de la hiérarchie.

En rappel, le colonel Aline Olga Londzaniabeka, qui prépare une thèse de doctorat, vient d'empocher son troisième master. Elle a, à son actif, plusieurs ouvrages dont « La femme congolaise et la défense de la Nation » ; « L'intégration des femmes dans la dynamique des institutions militaires », préfacé par l'épouse du chef de l'Etat, Antoinette Sassou N'Guesso.

**Rominique Makaya**



## LISTE DES PRODUITS ET SERVICE GRATUITS DANS LE CADRE DU SERVICE BANCAIRE MINIMUM GARANTI

Conformément au règlement n° 01/20/CEMAC/UMAC/COBAC du 03 juillet 2020 relatif à la protection des consommateurs des produits et services bancaires dans la CEMAC et le règlement COBAC R-2020/04 relatif au service bancaire minimum garanti

### N°PRODUITS ET SERVICE

- 1-L'ouverture de compte ;
- 2-La tenue de compte ;
- 3-Le changement d'éléments d'identification constitutifs du dossier du consommateur ;
- 4-La délivrance du relevé d'identité bancaire ;
- 5-Le cas échéant, la délivrance d'un livret d'épargne et son renouvellement ;
- 6-La consultation du compte dans les agences de l'établissement ;
- 7-La consultation de solde dans les guichets automatiques de l'établissement du porteur de la carte ;
- 8-L'avis de débit ou de crédit par voie électronique ;
- 9-La remise, une fois par mois, sur support papier au guichet ou par voie électronique, selon le choix du consommateur, du relevé de compte mensuel ;
- 10-La remise, une fois par an, sur support papier au guichet, ou par voie électronique, selon le choix du consommateur qui en fait la demande, d'un récapitulatif des frais et opérations ne résultant pas d'un ordre du consommateur enregistré sur son compte au cours de l'année civile précédente ;
- 11-La délivrance d'une attestation de non redevance par an et à la clôture de compte ;

- 12-La domiciliation du salaire ;
- 13-Le versement d'espèces dans les agences de l'établissement ;
- 14-La délivrance au guichet des formules de retrait d'espèces au profit du titulaire de compte ;
- 15-La délivrance de cinquante formules de chèque par an au titulaire du compte ;
- 16-Le retrait d'espèces dans les agences de l'établissement ;
- 17-Le retrait de billets dans les guichets automatiques de l'établissement du porteur de la carte ;
- 18-Le paiement par carte dans la CEMAC ;
- 19-Le paiement par chèque ;
- 20-L'encaissement de chèques tirés sur une banque de la CEMAC ;
- 21-Le virement de compte à compte dans le même établissement ;
- 22-L'encaissement de virements nationaux, communautaires et internationaux.

**Contact : 06 445 06 98**  
**E-mail : dgifn@finances.gouv.cg**



## CLIMAT DES AFFAIRES

# Diverses mesures incitatives pour attirer les investisseurs

La loi de finances 2023 a supprimé vingt-quatre prélèvements liés à l'import-export et les entreprises agricoles bénéficient d'une exonération d'impôt sur les sociétés et de taxe spéciale sur les sociétés. Ces avantages fiscaux ont été au centre d'une rencontre, le 27 janvier à Brazzaville, entre les représentants du secteur privé et l'Agence de promotion des investissements (API).

Les principales mesures introduites dans la loi de finances visent la parafiscalité prélevée par plusieurs administrations pendant et après les opérations d'importation. Il s'agit des frais de passage informatique, frais de dépotage, frais d'autorisation de dépotage, frais de traitement de la déclaration par les inspecteurs et divisionnaires, frais de contrôle par la brigade de la gendarmerie, frais de brigade douanière à la sortie du port, frais de contrôle à la surveillance douanière, frais d'escorte, frais de déplacement des inspecteurs...

L'API accompagne chaque année une centaine d'entreprises au Congo et favorise le partenariat entre les entreprises locales et les multinationales désireuses de s'installer dans le pays. Pour la di-



rectrice générale de l'API, Annick Patricia Mongo, les mesures de l'État contribuent à l'amélioration du climat des affaires dans le cadre du Plan national de développe-

ment (PND) 2022-2023.

« Les exonérations des droits et taxes s'inscrivent dans la droite ligne du PND 2022-2026. C'est le cas de l'eau minérale et du

gaz butane produits au Congo, qui sont exonérés de la taxe sur la valeur ajoutée. Les sociétés évoluant dans le domaine de la sous-traitance, dont le capital est détenu à 100% par les nationaux, peuvent bénéficier d'exonération des taxes douanières », a signifié Annick Patricia Mongo.

Pour l'expert-fiscal Paul Koffi Goli, la loi de finances en cours met un accent sur la rationalisation de l'économie et de l'accompagnement des entreprises, surtout du secteur agricole. Le système fiscal congolais étant déclaratif, cette avancée devra contribuer à l'amélioration de la relation entre l'administration fiscale et les entreprises locales. L'expert associé au cabinet Tax international milite pour la

fiscalité anticipative, appelant les entreprises à prendre toutes les mesures permettant de mieux définir l'assiette fiscale de l'impôt, mieux la liquider et la déclarer. « La loi de finances rationalise le système fiscal congolais, à travers l'orientation rédactionnelle donnée à certains articles et l'élargissement de l'assiette fiscale. Ce sont des mesures à saluer pour une économie qui se veut plus accueillante », a estimé Paul Koffi Goli.

Les acquis de cette loi de finances méritent d'être garantis, a insisté le président de l'Union patronale et interprofessionnelle du Congo, Jean Daniel Ovaga, plaidant pour un partenariat entre les acteurs du secteur privé national.

**Fiacre Kombo**

## SANTÉ:

## 316 nouveaux cas de lèpre enregistrés au Congo

A l'occasion de la célébration de la 70e Journée mondiale des lépreux, le ministre de la Santé et de la Population, Gilbert Mokoki, a annoncé que depuis 2021 les services habilités ont enregistré 316 nouveaux cas de lèpre au Congo.



Le ministre Gilbert Mokoki

Parmi ces cas, a-t-il ajouté, 11% sont des enfants de moins de quinze ans, 28% présentait des invalidités motrices majeures au moment du dépistage. Or, a-t-il renchéri, en 2003, il y a vingt ans, le Congo avait atteint pourtant le seuil national d'élimination de cette maladie, c'est-à-dire moins d'un cas pour 10.000 habitants.

« A l'occasion de cette célébration, le Congo réaffirme son engagement à s'approprier la problématique de la lutte contre les maladies tropicales négligées par l'octroi davantage de ressources humaines, des moyens logistiques et financiers pour soulager les populations du fardeau de ces pathologies », a-t-il déclaré.

Cependant, a-t-il poursuivi, en dépit de ces efforts, la lèpre est notifiée dans cinq des douze départements du Congo, à savoir la Likouala, la Sangha, la Lekoumou, la Bouenza et Braz-

zaville. Parmi ces cinq départements touchés, a-t-il dit, la Likouala et la Sangha sont les plus affectés.

Par ailleurs, a indiqué Gilbert Mokoki, depuis une quinzaine d'années, à travers le monde on assiste à une stagnation de la lèpre d'environ deux cent mille nouveaux cas chaque année. Plusieurs raisons, a-t-il noté, expliquent cette situation, à commencer par la longue durée d'incubation de la maladie, un mode de transmission encore difficile à cerner, la lenteur d'apparition des symptômes et la longueur du traitement.

D'autres facteurs, a-t-il poursuivi, influent aussi sur la dissémination de la maladie, notamment l'accès difficile à une consultation et aux soins dans les zones d'extrême pauvreté et les risques d'exclusion sociale qu'encourent les malades une fois diagnostiqués.

**Roger Ngombé**

## BRAZZAVILLE

## Healthy environment récompense les quartiers les plus assainis

L'Organisation non gouvernementale (ONG) a attribué, le 27 janvier, des prix à trois arrondissements de Brazzaville pour avoir œuvré sans relâche dans des actions de grande envergure en matière d'assainissement public durant la campagne « Bopeto bwa ekolo » menée pendant un mois et demi.

La campagne menée avec l'appui de la Fondation Congo Assistance s'est tenue du 5 décembre au 15 janvier en cours. Trois arrondissements de Brazzaville, à savoir Moundali, Poto-Poto et Djiri ont participé à cette deuxième édition. L'opération a consisté notamment à nettoyer les artères principales et espaces publics de la ville, appuyée par la collecte des déchets solides dans les ménages, les ruelles et avenues de la ville capitale.



Des officiels et des représentants des quartiers primés/Adiac

Pour soutenir les actions menées, Healthy environment a offert gratuitement plus de 1000 poubelles aux ménages et boutiques situées le long des grandes artères dans les

quartiers ciblés, a expliqué le président de cette organisation, Yvon Kaba, manager exécutif du challenge « Bopeto bwa ekolo ».

Au terme de l'opération, trois quartiers ayant tenu bon dans le retournement des manches ont reçu chacun une récompense à titre d'encouragement. A Poto-Poto, le quartier 331 a été jugé le mieux assaini et a ainsi reçu de l'ONG la somme de trois millions FCFA.

quant à lui, classé troisième et a bénéficié d'une enveloppe d'un million de FCFA.

Un grand satisfecit pour le directeur de Healthy environment, Yvon Kaba, qui a exhorté les Congolais, chacun où qu'il soit, à adhérer à l'initiative « Ville propre » afin d'assainir les villes et l'environnement du pays.

S'exprimant à cet effet, Michel Mongo, secrétaire général de la Fondation Congo Assistance, le partenaire immédiat de l'ONG, a assuré que sa structure continuera à appuyer Healthy environment dans ses actions afin qu'elle apporte un plus dans le vécu quotidien des Congolais.

Organisation philanthropique à but non lucratif, Healthy environment a été créée en 2012. Elle mène ses actions à Pointe-Noire, Brazzaville, Ouesso et d'autres localités du pays dans plusieurs domaines. Parmi les activités réalisées, l'on note des campagnes d'assainissement en milieu scolaire et des conférences-débats avec les citoyens sur la préservation de l'environnement.

**Firmin Oyé**

## IN MEMORIAM

Ilya 10 ans notre regretté père Alexandre Denguet-Attiki, ancien ministre, ancien membre du Bureau politique du Parti congolais du travail, quittait la terre des hommes pour l'éternité.



À cette occasion une messe d'action de grâce sera célébrée en sa mémoire, en la cathédrale Sacré-Cœur le samedi 4 février 2023 à 15 heures.

**Famille Denguet-Attiki**

Dans le cadre du Centenaire de la Ville de Pointe-Noire, le Musée Cercle Africain en collaboration avec Eni Congo organise un Atelier de Photo

# ATELIER PHOTO

**Date**

**Du 20 au 23 Février 2023**

**Formateurs**

**Photographes Internationaux et Mad Men Studio**



**Critère d'éligibilité**

**Être un photographe amateur âgé de plus de 18 ans**

**PARTICIPATION GRATUITE - APPEL À CANDIDATURE OUVERT JUSQU'AU 05 FÉVRIER 2023**

Lettre de motivation à déposer au Musée Cercle Africain (Rond-Point Lumumba - Pointe-Noire)

**POUR TOUT CONTACT : 05 511 32 21**



MUSÉE CERCLE AFRICAÏN



## Loi de finances 2023

Hôtel Radisson Blu, Brazzaville centre-ville

Invitation

**Vendredi 03 février 2023**  
de 09H00 à 13H00

**EY**  
Building a better working world

**Mesdames, Messieurs,**

Dans le cadre des rencontres d'EY (Ernst & Young), nous avons le plaisir de vous convier le vendredi 03 février 2023, de 09 heures à 13h00, à l'hôtel Radisson Blu - Brazzaville centre-ville, à une réunion d'information portant sur les thèmes suivants :

-Les principales modifications de la loi de finances pour 2023 et ses incidences fiscales

Les principales dispositions de la nouvelle convention fiscale CEMAC

Cette réunion, accompagnée d'un petit déjeuner convivial, sera l'occasion de vous apporter un éclairage précis et d'échanger avec les fiscalistes d'EY Congo sur les changements et impacts significatifs qu'entraînent ces nouvelles dispositions à compter de l'année 2023.

En effet, il nous apparaît comme fondamental pour l'orientation interne des entreprises d'avoir une vision claire et précise sur les changements apportés par la loi ainsi que les incidences liées à ces modifications.

**Mesdames, Messieurs,**

Dans le cadre des rencontres d'EY (Ernst & Young), nous avons le plaisir de vous convier le vendredi 03 février 2023, de 09 heures à 13h00, à l'hôtel Radisson Blu - Brazzaville centre-ville, à une réunion d'information portant sur les thèmes suivants :

-Les principales modifications de la loi de finances pour 2023 et ses incidences fiscales

- Les principales dispositions de la nouvelle convention fiscale CEMAC

Cette réunion, accompagnée d'un petit déjeuner convivial, sera l'occasion de vous apporter un éclairage précis et d'échanger avec les fiscalistes d'EY Congo sur les changements et impacts significatifs qu'entraînent ces nouvelles dispositions à compter de l'année 2023.

En effet, il nous apparaît comme fondamental pour l'orientation interne des entreprises d'avoir une vision claire et précise sur les changements apportés par la loi ainsi que les incidences liées à ces modifications.

## LIBYE

## Abdoulaye Bathily évoque la conférence de réconciliation

Le chef de l'Etat, Denis Sassou N'Guesso, président du Comité de haut niveau de l'Union africaine (UA) sur la Libye, s'est entretenu le 27 janvier à Brazzaville avec le représentant spécial du secrétaire général des Nations unies pour ce pays, Abdoulaye Bathily.

Les deux personnalités ont parlé des sujets parmi lesquels les préparatifs de la prochaine conférence inter libyenne de réconciliation qui devra conduire les différentes parties libyennes aux élections générales.

« Je suis venu rencontrer le président de la République pour échanger avec lui sur le dossier libyen. Un dossier, bien entendu, très complexe; un dossier africain, un dossier aussi international. Il s'agit d'échanger pour voir comment les Nations unies et l'UA doivent travailler ensemble pour accomplir la mission de rétablir la stabilité et la paix en Libye », a déclaré le diplomate onusien. Concernant la tenue de la conférence de réconciliation inter libyenne, Abdoulaye Bathily a expliqué qu'« il y



Abdoulaye Bathily

a beaucoup d'obstacles mais avec la volonté d'aller de l'avant, ils seront levés petit-à-petit. Vous savez, c'est un pays où les institutions ne sont pas unifiées... Autant de problèmes qu'on ne peut pas régler par une réunion ».

La Rédaction

## CÉMAC

## De bonnes perspectives pour 2023 et 2024

Le ministre de l'Economie et des Finances, Jean-Baptiste Ondaye, a indiqué le 27 janvier que 2023 et 2024 augurent de « meilleurs auspices » pour les pays membres de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac).

L'annonce a été faite à l'ouverture des travaux de la dix-huitième session ordinaire du Comité de pilotage du Programme des réformes économiques et financières (Pref) de la Cémac tenue au Cameroun. Selon le ministre Jean-Baptiste Ondaye, l'exécution de ce programme a permis aux économies de la sous-région de faire un bond en enregistrant un taux de croissance du produit intérieur brut de 2,9% en 2022 contre 1,2% en 2021 et -1,7% en 2020.

« En attendant le rapport annuel 2022 sur la mise en œuvre du Pref-Cémac, qui sera présenté au cours de notre prochaine réunion, il me plaît de relever que l'évaluation effectuée au premier semestre 2022 fait ressortir un taux de réalisation de 41,9% par rapport à l'ensemble des objectifs attendus la même année », a-t-il déclaré.

Le ministre de l'Economie et des Finances a, en outre, souligné la résilience des économies de la Cémac face aux effets de la crise sanitaire avant d'évoquer les conséquences



Le ministre Jean-Baptiste Ondaye

de la guerre entre la Russie et l'Ukraine sur les prix des denrées alimentaires en Afrique centrale.

Il a, par ailleurs, estimé que « dans la phase actuelle de la mise en œuvre de la matrice révisée du Pref-Cémac, il nous faut accélérer les réformes prioritaires nécessaires au renforcement de notre intégration et à l'amélioration de la compétitivité de nos économies ».

Au nombre des axes prioritaires du programme figure la stratégie communautaire d'import-substitution des produits du cru de la Cémac

dont l'opérationnalisation devrait permettre d'améliorer les échanges commerciaux intra-communautaires, de renforcer la diversification des économies et de garantir l'autosuffisance alimentaire.

Les économies de la Cémac ont été frappées par la crise économique et financière à partir de juillet 2014. Elles ont également été touchées par les effets néfastes de la pandémie du coronavirus déclarée en 2020. Les mesures arrêtées par les chefs d'Etat de la communauté ont permis à la sous-région de résister à ces chocs exogènes.

Christian Brice Elion

## BONNE GOUVERNANCE

## Uphrem Dave Mafoula formule cinq propositions

Le président du parti d'opposition Les Souverainistes, Uphrem Dave Mafoula, au cours d'une conférence de presse animée le 28 janvier à Brazzaville, a formulé cinq propositions afin « d'apporter des solutions fiables aux problèmes des Congolais. »

Placée sur le thème « De la gouvernance actuelle du Congo : entre renoncement et incertitude », le premier échange de l'année d'Uphrem Dave Mafoula avec la presse lui a permis de dresser un bilan assez mitigé, selon son constat, de l'action du gouvernement en place. Pour lui, le président de la République devrait prendre une « initiative politique forte » afin de sauver son quinquennat. Il a, en effet, proposé au chef de l'Etat de mener une treizième bataille, « celle de la présentation au peuple congolais d'un nouveau gouvernement de la rectitude, capable de relever les défis socio-économiques et à même de désacraliser les fonctions ministérielles ».

Il s'agira aussi de « re-

prendre le dialogue de proximité avec la population afin de s'enquérir personnellement de ses situations ; organiser des consultations nationales avec toutes les forces vives de la Nation ; ouvrir un nouveau chapitre du quinquennat par la réinvention des idées, en organisant un grand débat national sur toutes les thématiques, en laissant s'exprimer toutes les intelligences pouvant participer au redressement et à la transformation du pays ; décriper l'atmosphère politique en procédant à la libération des prisonniers politiques », a proposé Uphrem Dave Mafoula. D'après lui, sur les douze batailles lancées par le gouvernement Makosso, aucune n'a été gagnée. A titre d'exemple, il a cité la



Uphrem Dave Mafoula animant la conférence de presse/Adiac

criminalité, le banditisme et la délinquance juvénile qui restent entiers. Le président du parti Les Souve-

rainistes a aussi évoqué la restauration de l'autorité de l'Etat, notamment la lutte contre les antivaleurs. S'agissant de l'augmentation du prix du carburant à la pompe annoncée par le gouvernement, le candidat malheureux à la dernière élection présidentielle a indiqué que cette décision a pour conséquence la réduction du pouvoir d'achat des Congolais, car elle aura un impact sur le coût du transport.

Quant au plan de résilience mis en place par le gouvernement dans le cadre de la lutte contre l'inflation des produits de première nécessité, il l'a qualifié de malice. « Le gouvernement veut profiter de la situation pour faire baisser le taux de la dette par l'inflation », a-t-il lâché.

Parfait Wilfried Douniama

## MUSIQUE

## L'UMC revendique le paiement des droits d'auteur par le BCDA

Le bureau exécutif de l'Union des musiciens congolais (UMC), conduit par son président, Godefroy Magloire Bonguili dit Pape God, a fait une communication le 27 janvier à Brazzaville suite au préjudice indéniable que subissent les artistes musiciens congolais. Il préconise d'ester en justice le Bureau congolais du droit d'auteur (BCDA) en cas de non-exécution de son cahier des charges.

La communication du bureau exécutif de l'UMC a porté sur la situation financière, administrative et du personnel au sein du BCDA. Une fiche a été adressée aux autorités administratives et politiques à tous les niveaux, impliquées dans la gestion de la chose publique. Un véritable cri de cœur à la très haute attention du président de la République, grand protecteur des arts et des lettres; au Premier ministre; aux présidents des deux chambres du Parlement et à la ministre de l'Industrie culturelle, touristique, artistique et des Loisirs, pour les informer du détournement de deniers publics dont fait l'objet le BCDA, a-t-on appris lors de cette communication.

Le président de l'UMC s'est référé aux articles sur les droits d'auteur et droits voisins au Congo. Godefroy Magloire Bonguili a indiqué que dans son article premier, la loi n°24/82 du 7 juillet 1982 stipule : « Les œuvres littéraires, artistiques et scientifiques des ressortissants congolais, publiées en République du Congo ou à l'étranger; ainsi que les œuvres des ressortissants étrangers publiées pour la première fois au Congo, jouissent de la protection instituée par la présente loi ». Il a renchéri au travers des articles 38, 68, 69.

Le BCDA, a-t-il laissé entendre,



Le président du bureau exécutif de l'UMC prononçant sa communication / Adiac

accuse de graves contreperformances qui vont à l'encontre des prescriptions de la loi n°24/82 du 7 juillet 1982 portant sur les droits d'auteur et droits voisins au Congo y compris les dispositions du décret 86/813 du 11 juin 1986 portant organisation et fonctionnement du BCDA. Il a déploré le fait qu'au BCDA l'on paie des salaires de 500 000 voire 700 000 FCFA par mois à certains agents sans obéir à quelques conventions collectives ou dispositions financières et comptables dûment établies, alors qu'au moment de la promulgation de la loi sur les droits d'auteur et droits

voisins au Congo, l'État qui avait déjà compris la situation fragile que devait présenter une société de gestion collective des droits d'auteur avait décidé d'allouer un budget de transfert au profit du BCDA pour éviter de faire peser sur lui toutes les charges inhérentes à son fonctionnement. « Comment comprendre que pendant six mois le BCDA paye les salaires de ses travailleurs, du reste famélique, et que durant la même période on ne paye pas les ayants droit eux-mêmes ? Ceci équivaut à avoir affaire à une entreprise qui est submergée des charges sans que celle-ci ne

remplisse ni ses missions prescrites par la loi, ni ne produise de bénéfice au profit des actionnaires. Dans un tel cas de figure, l'entreprise est simplement appelée à fermer », a estimé Godefroy Magloire Bonguili.

#### Ni répartition de droits d'auteur, ni opération de recouvrement de redevance

« Nous lançons un vibrant appel à l'endroit de la ministre de l'Industrie culturelle, touristique, artistique et des Loisirs, au président du Comité de direction et à l'endroit de toutes les autorités, qu'aucune répartition de droits

d'auteurs, ni aucune opération de recouvrement de redevance de droits d'auteur auprès des usagers ne soient pratiquées sur toute l'étendue du territoire national avant que toutes ces questions ne trouvent de solutions définitives », a martelé Godefroy Magloire Bonguili.

Il a rappelé à tous la clé de répartition au BCDA qui est de 35-65%, c'est-à-dire 35% pour le fonctionnement du BCDA toutes charges confondues y compris les salaires et 65% à répartir aux artistes. Pour lui, le BCDA n'avait pas à payer des salaires mais plutôt des primes, parce que les salaires des agents sont supportés par le budget de transfert. La triste réalité de la pyramide renversée est qu'actuellement, a-t-il poursuivi, 95% des redevances recouvrées par le BCDA sont dépensées pour ses charges. Il ne repartit aux artistes musiciens, ayants-droit, fort malheureusement, que 5%. Après avoir expliqué à la presse où va l'argent du BCDA et pourquoi les artistes sont si misérablement payés ou ne le sont pas, le président du bureau exécutif de l'UMC a conclu qu'en cas de non exécution de leur cahier des charges, son institution se réserve le droit d'ester en justice le BCDA pour préjudice indéniable subi.

Bruno Okokana

## LIVRE

## Auguste Nsonsissa et Solclin Dzilamono Wemessayi interrogent la critique de la raison métaphorique

L'ouvrage de 211 pages paru aux Editions universitaires européennes et cosigné des deux auteurs est constitué de deux parties déclinées en six chapitres.

Auguste Nsonsissa et Solclin Dzilamono Wemessayi, respectivement professeur des universités (Cames) de philosophie et doctorant à l'Université Marien-Ngoabi, se penchent sur « les trous d'intelligibilité » et veulent « clarifier la nature exacte du tournant et des tourments de la raison métaphorique ». D'où ce titre interrogatif de leur écrit : « La critique de la raison métaphorique ? »

Procédé par lequel on substitue à la signification d'un mot ou d'un groupe de mots une autre signification qui s'y rapporte en vertu d'une analogie ou d'une comparaison implicite (Larousse), la métaphore recèle chez le philosophe une profondeur que les deux auteurs tentent de mettre en lumière à l'aune d'une démarche scientifique soutenue. On en juge par la qualité des thématiques développées et de la bibliographie convoquée. Un bon cru pour les chercheurs en cette science du perpétuel questionnement qu'est la philosophie.

A lire

Les Dépêches de Brazzaville

## SALON DU LIVRE DE PARIS

## La deuxième édition s'ouvre en mars

La deuxième édition du salon du livre africain de Paris à la mairie du sixième arrondissement se déroulera du 17 au 19 mars 2023.

À nouveau, le rendez-vous parisien annuel inédit des amateurs de littérature et de culture africaine, lieu par ex-

cellence de rencontres des membres de la diaspora africaine, fera place durant trois jours aux auteurs, éditeurs, li-

braires, médias et institutions. Le pays invité d'honneur est la Guinée. À cette occasion, un hommage sera rendu à Nelson Mandela pour l'anniversaire des dix ans de sa disparition. Pour cette nouvelle constellation d'offres culturelles, les organisateurs prévoient l'exposition de livres écrits par des auteurs résidant en Afrique et édités là-bas, mais pas seulement. Ils mettront également en avant des auteurs, quelles que soient leurs nationalités, qui ont écrit sur l'Afrique, laissant ainsi place à une diversité d'invités.

Et, bien sûr, les auteurs et éditeurs originaires des deux Congo seront à nouveau présents à ce salon : Eugénie Opou ; Marien Fauney Ngombé ; Blaise Ndala ; Gabriel Kinsa ; Christian Keita ; Urbain Ockh, Ferréol Gassackys, l'écrivain éditeur Elvez Ngaba ; Marie Françoise Ibovi, pour ne citer que ceux-là.

Marie Alfred Ngoma



## NÉCROLOGIE



Parfait Wilfried Douniama, journaliste aux Dépêches de Brazzaville, et Mme Henriette Essama Bora ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, notamment les ressortissants des villages Essiala et Edzounou, le décès de leur sœur et fille, Olga Sylvie Aki-rizo, survenu le mardi 24 janvier 2023 au CHU de Brazzaville, des suites d'une longue maladie.

Le deuil se tient au domicile de la défunte, sis 159 rue Okoyo, à Petit-chose, dans le sixième arrondissement de Brazzaville, Talangaï. La date des obsèques sera communiquée ultérieurement.



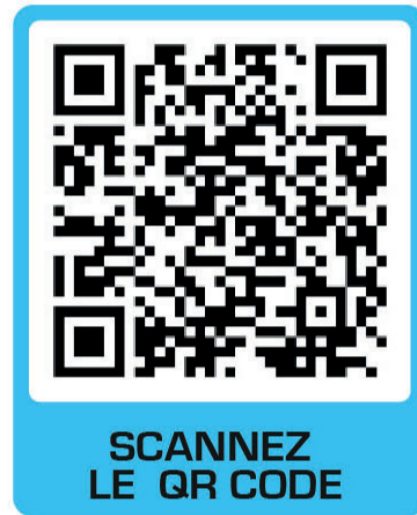
# ABONNEZ VOUS GRATUITEMENT

[www.adiac-congo.com/content/newsletter](http://www.adiac-congo.com/content/newsletter)



SAISISSEZ LE LIEN

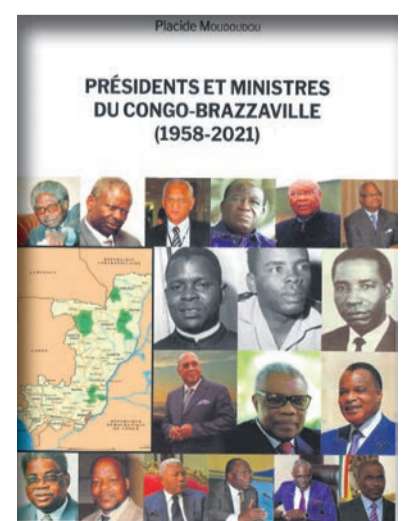
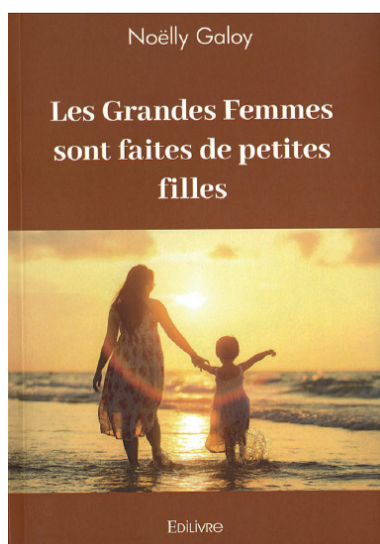
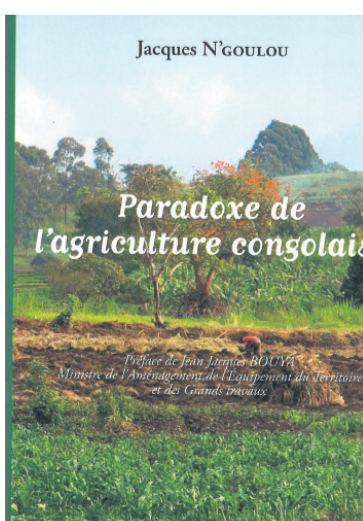
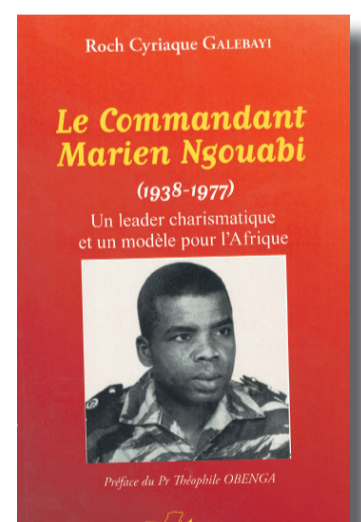
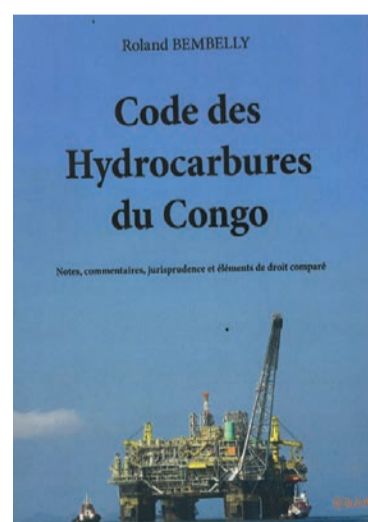
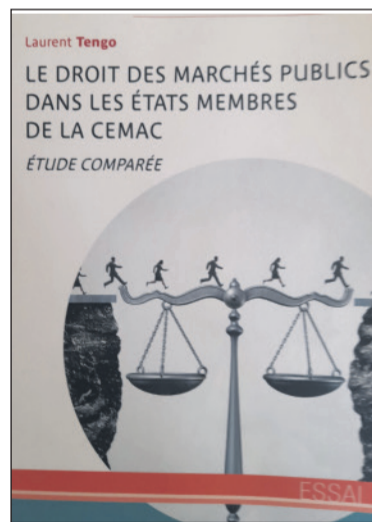
OU



SCANNEZ LE QR CODE



# EN VENTE



## FOIRE DES ENTREPRISES

## Un événement clé pour les opérateurs économiques

La ville de Pointe-Noire va accueillir la première édition de la Foire des entreprises du Congo (FEC), du 6 au 11 février, à la Chambre de commerce, d'industrie, d'agriculture et des métiers.

La FEC est une opportunité qui s'offre aux entreprises de la place afin de développer leur réseau mais également de booster leur notoriété. Celle-ci va réunir tous les acteurs de la région sur un même lieu pendant près d'une semaine.

Cette première édition s'articulera autour du thème « Les entreprises congolaises face aux défis de la relance et de la diversification économique ». Au programme, des panels et des ateliers, des formations, des tombolas et bien d'autres surprises. Il s'agit là en fait d'un véritable



La Chambre de commerce de Pointe-Noire/DR

club de rencontre des professionnels et surtout une occasion unique pour les entrepreneurs de la ville océane de se former et de se tenir au courant des derniers développements.

Il faut dire que nombreuses sont les entreprises qui ont besoin de changer de modèle pour rester

compétitives. Le secteur connaît d'énormes changements qui sont accélérés par la révolution numérique et la FEC leur permettra de les découvrir tout en renforçant de nouvelles relations professionnelles.

Une opportunité idéale pour les PME de créer des nouveaux par-

tenaires

La FEC va permettre non seulement aux petites et moyennes entreprises (PME) de créer de nouveaux partenariats et de développer ainsi leur activité, mais également de prendre des informations sur leur secteur. Elle va aussi leur permettre de développer leur chiffre d'affaires, de découvrir ce que proposent leurs concurrents et surtout de développer la notoriété et l'image de marque de leur enseigne.

Notons que la première édition de la FEC se veut une activité annuelle bien ancrée dans la coutume congolaise et permettra aux entreprises de présenter leur activité au grand public. C'est donc un excellent moyen de communiquer, de transmettre une bonne image et de tout mettre en œuvre pour attirer l'attention des visiteurs.

Hugues Prosper Mabonzo

## HUMEUR

## A l'école privée, le commerce prime sur l'instruction !

N'ayons plus honte de fustiger des agissements qui prennent des proportions inquiétantes et étonnantes au su et au vu de tous. Car si rien n'est fait, on atteindra un point de non-retour dans moins de cinq ans et ce sera regrettable !

En effet, l'école privée devient un vrai commerce au détriment de l'instruction qui est la base même d'une école digne de ce nom. Citons, pêle-mêle, les différents chapitres qui meublent les fameuses tarifications monétaires. Il y a, entre autres, des droits d'inscription et réinscription, des droits d'écologie, des droits des travaux dirigés ou travaux pratiques, des droits d'inscription aux différents examens d'Etat, des assurances scolaires, bref toute une kyrielle infinie des droits que des parents d'élèves sont contraints de déverser dans ces écoles et la liste n'est pas exhaustive car, selon l'humeur du promoteur, il se crée à longueur des journées des droits que l'élève est appelé à payer durant l'année scolaire.

Le tout commence par des droits d'inscription qui font arracher des cheveux aux parents. Ces droits, il faut le dire, varient d'une école à une autre et vont de 5000 à 25 000 FCA voire au-delà. Et cela ne tient même pas compte des infrastructures de l'établissement. Un vrai rançonnement qui ne dit pas son nom.

Puis viennent les droits d'écologie et c'est là où le bât blesse. Les soi-disant « convocations » arrivent vers le 20 de chaque mois et le parent qui dépasse seulement deux à trois jours après la date butoir, voit son enfant être privé des enseignements, encore que le montant que l'on paie n'est jamais proportionnel à la formation reçue. Cette tarification trop « salée » met à mal de nombreux parents qui ne cessent de crier à une véritable escroquerie. Des montants à payer varient d'un établissement privé à un autre.

Que dire des droits de participation des élèves aux travaux pratiques dans ces écoles ! Une vraie incongruité parce qu'une école privée digne de ce nom ne devrait plus exiger aux parents de déverser de l'argent pour cela, puisque les droits d'écologie devraient en réalité tout couvrir. C'est une manière déguisée de harceler les parents, surtout ceux-là qui ont des enfants en classes d'examen.

Et quand aux inscriptions aux différents examens d'Etat, il y a là une nette volonté de nuire et aux parents d'élèves et aux pouvoirs publics. Tenez ! Au CEPE, par exemple, il est officiellement dit que les droits aux inscriptions sont fixés à 2000 FCFA, mais de nombreuses écoles demandent 12000 ou 15000 FCFA.

La chose ne s'arrête pas là, il y a aussi des fallacieux droits d'assurances scolaires dont les montants sont fixés selon l'humeur du promoteur alors que les services d'Assurance et Réassurance du Congo ne reçoivent aucun pourcentage car l'argent va dans la poche des gestionnaires de ces écoles.

Il devient clair que pour mettre fin à cette escroquerie à ciel ouvert, il serait souhaitable, comme fut le cas pour la tenue scolaire, d'harmoniser ces droits sinon les parents continueront de payer un lourd tribut.

Faustin Akono

## KOUILOU

## Dotation des structures sanitaires en appareils de tension et de glycémie

Le lancement du projet de renforcement du dépistage, du diagnostic et de la prise en charge des maladies non transmissibles (Hypertension artérielle et diabète sucré) dans les départements de Pointe-Noire et du Kouilou a eu lieu le 27 janvier, à l'hôpital général de Loandjili. A cette occasion des appareils de tension et de glycémie ont été remis aux centres sanitaires de ces deux départements.



Photo de famille après la remise des appareils/Adiac

Le projet se fixe divers objectifs, à savoir contribuer à la réduction de la mortalité liée à la covid-19 en soutenant le dépistage des personnes vivant avec les comorbidités, notamment l'hypertension artérielle et le diabète sucré, doter les centres de santé intégrés et hôpitaux des sept districts sanitaires de Pointe-Noire et d'un district sanitaire du Kouilou en kits de dépistage, diagnostiquer l'hypertension artérielle et le diabète sucré, encourager les personnes dépistées et diagnostiquées avec comorbidités à la vaccination contre la covid-19, sensibiliser les communautés aux facteurs de risque des maladies non transmissibles, disposer des données récentes de la situation des maladies non transmissibles. Pour le Dr Lucien Manga, repré-

sentant résident de l'Organisation mondiale de la santé au Congo, les personnes vivant avec les comorbidités liées à l'hypertension et au diabète sont celles qui présentent les risques de mortalité les plus élevés. « La covid-19 est toujours là, le besoin particulier de protéger cette catégorie de personnes est très capital par rapport à cette pandémie. En réalité, nous avons utilisé la covid-19 comme une opportunité en vue de donner un peu plus d'attention à cette problématique du dépistage et de la prise en charge de ces maladies chroniques, à savoir l'hypertension artérielle et le diabète. La nécessité de vacciner les personnes ayant de comorbidités nous amène à dépister ces dernières », a-t-il expliqué.

Ouvrant les travaux de ces retrouvailles au nom du ministre de la santé et de la Population, le Dr Henri Monabeka, directeur général des soins et services de santé, a pour sa part rappelé que l'hypertension et le diabète sucré sont des maladies qualifiées de tueuses silencieuses. Ainsi, il a souhaité qu'en plus de la remise de ces appareils, que cette activité soit pérenne pour le bien-être des habitants de ces départements. « Je salue efficacement cette politique qui consiste à dépister très tôt ces deux maladies, parce qu'il manque parfois ces appareils de tension et de diabète dans nos structures de santé en vue d'une prise en charge précoce des malades et éviter des éventuelles complications », a-t-il signifié.

Séverin Ibara

## FORCES DE SÉCURITÉ

## Le nouveau commandant de la gendarmerie a pris ses fonctions

En signe de prise de commandement, le 28 janvier à Brazzaville, le général de brigade Gervais Akouangué a reçu des mains du ministre de l'Intérieur, Raymond Zéphirin Mboulou, le drapeau de la gendarmerie nationale sur lequel il veillera désormais.

« Vous lui obéirez en tout ce qu'il vous commandera pour l'intérêt du service, l'exécution des règlements militaires, le succès des armes de la gendarmerie nationale, l'observation des lois et règlements de la République, conformément à la Constitution », a instruit le ministre de l'Intérieur, de la Décentralisation et du Développement local, Raymond Zéphirin Mboulou, s'adressant aux troupes de la gendarmerie nationale à l'occasion de la prise de commandement du général de brigade, Gervais Akouangué, qui succède au général Paul Victor Moigny.

Titulaire du diplôme supérieur d'officier de gendarmerie en France, le général Gervais Akouangué a été nommé commandant de la gendarmerie nationale, le 3 janvier 2023. Il était jusqu'à sa nouvelle promotion commandant de la Garde républicaine depuis 2018.

Diplômé de l'École de guerre du Maroc et de l'Institut des hautes études de défense nationale de France, le nouveau promu avait occupé par le passé les fonctions de commandant de la Compagnie d'instruction de l'École de la gendarmerie nationale et de chef de division emploi à la direction des opérations de la gendarmerie nationale. Détaché à la Maison militaire du président de la République en 1997, Gervais Akouangué a servi en qualité de chef

d'état-major du bataillon de protection et de directeur des opérations à la Direction générale de la sécurité présidentielle. Le nouveau commandant de la gendarmerie nationale est issu de la première promotion de l'Académie militaire Marien-Ngouabi.

En rappel, la gendarmerie nationale est une des trois composantes de la Force publique aux

gendarmerie nationale a été rattachée au ministère de l'Intérieur, de la Décentralisation et du Développement local. Depuis sa restauration en 1991, la gendarmerie nationale a été successivement placée sous le commandement du colonel puis général Makoumba Nzambi jusqu'en 1977 ; du colonel Séverin Valence Osseté Niamba de 1997 à 2001 ; du co-



Le commandant de la gendarmerie installé dans ses fonctions/Adiac

côtés des Forces de police et des Forces armées congolaises. Créée le 16 février 1961, la gendarmerie nationale tire ses origines de la milice indigène appelée «Mboulou-Mboulou», chargée de l'ordre public, avant l'indépendance.

Le 26 janvier 2022, la gendar-

lonel Gabriel Mbouala de 2001 à 2002 ; du général Gilbert Mokoki de 2002 à 2012, du général Paul Victor Moigny de 2012 à 2023. Et actuellement, l'institution est sous le commandement du général Gervais Akouangué qui vient d'être installé dans ses fonctions.

Rominique Makaya

## ACTION HUMANITAIRE

## Du matériel médical à l'hospice des séniors Kambissi

L'Église de Jésus-Christ des saints des derniers jours au Congo a offert, le 27 janvier à Brazzaville, un important lot de matériel médical à la maison des séniors Kambissi, située dans le 7e arrondissement, Mfilou. Une structure de la Fondation Congo Assistance (FCA).



Elder Mathieu Carpenter remettant un échantillon du don à Michel Mongo Adiac

Le don de l'Église de Jésus-Christ des saints des derniers jours, d'une valeur de 12 millions F CFA, est constitué des appareils de tension, des glucomètres, des oxymètres, des pese-personnes, des balances avec toise, des déambulateurs, des fauteuils roulants, des urinoirs, des médicaments de première nécessité (anti-palustre, antalgiques, antihypertension, antidiabétique, anti-inflammatoire), etc.

« Nous sommes venus remettre ce don pour aider la fondation de la première dame, Mme Antoinette Sassou N'Gouesso. Nous sommes les disciples de Jésus-Christ et avons la mission d'aider les autres autour de nous », a indiqué Elder Mathieu Carpenter, président de l'interrégionale Afrique centrale de cette confession religieuse.

Le geste a été vivement salué par le secrétaire général de la FCA, Michel Mongo, représentant sa présidente, Antoinette Sassou N'Gouesso. « C'est avec un réel plaisir et une joie immense, au nom de la première dame, que nous vous remercions pour ce geste », a-t-il dit.

Signalons que l'Église de Jésus-Christ des saints des derniers jours est une église chrétienne restaurationniste fondée en 1830 à New York, aux États-Unis. Elle se considère comme une religion révélée. Son siège mondial se trouve à Salt Lake City, dans l'Utah. Aux États-Unis, elle est la quatrième confession chrétienne (au sens large du terme), avec 6,15 millions de membres. À l'échelle mondiale, elle revendiquait en 2021 plus de 16 millions de membres appelés « saints des derniers jours » et souvent surnommés mormons.

Yvette Reine Nzaba

## RÉFLEXION

## S'il est vrai ...

S'il est vrai, en effet, qu'en ce début d'année 2023 les tensions entre les « grands », autrement dit les « riches » de la planète – Chine, États-Unis, Europe, Inde, Russie – ne cessent de s'aggraver, il l'est tout autant sinon même plus que ce que l'on appelait, il n'y a pas si longtemps, le « Tiers-monde » se garde bien, à juste titre, de se ranger dans l'un ou l'autre camp des conflits qui se précisent de jour en jour. Une prudence d'autant plus sage, d'autant plus raisonnable que ces mêmes « riches » cherchent par tous les moyens à l'attirer aujourd'hui dans leur camp en faisant notamment miroiter des apports financiers considérables.

S'il fallait une preuve que la gouvernance internationale, héritée de la Deuxième Guerre mondiale il y a donc près de quatre-vingts

ans doit à tout prix être corrigée en donnant à la voix des pays émergents la puissance qui leur revient naturellement en raison de leur poids démographique et de leur prééminence géographique, les dérives stratégiques auxquelles nous assistons sont là pour le confirmer. Il suffit, pour s'en convaincre, de prendre la mesure du danger extrême que portent en elles ces dérives dans la guerre qui oppose l'Ukraine et la Russie avec une montée en puissance sur le terrain de matériels militaires – chars, avions, missiles – dont le pire peut sortir à tout moment.

Les nouvelles technologies de la communication ne cessent de se renforcer à l'échelle planétaire en effaçant l'espace et le temps la mobilisation globale du Tiers-monde pour modifier en profondeur

la gouvernance mondiale n'a rien d'illusoire. Elle peut s'imposer à tout instant si les communautés régionales en Afrique, en Amérique latine, en Asie s'entendent et parlent d'une même voix afin de préserver la paix sur les cinq continents. Aucune puissance, en effet, aussi riche et fortement armée soit-elle, ne pourrait s'opposer à un « Sommet » qui réunirait les organisations du Tiers-monde pour réfléchir sur l'adaptation de la gouvernance mondiale aux réalités du temps présent.

Ce qui précède est d'autant plus vrai que toutes les grandes religions, dont l'influence ne cesse de croître en raison des dangers que l'inconscience des « Grands » de ce siècle aggrave de jour en jour, se mobilisent elles-mêmes pour protéger la communauté humaine.

Un message vital que le pape François lancera tout au long du périple qu'il entreprend en Afrique et qui le conduira cette semaine au cœur du continent.

Si les dirigeants des pays riches ouvrent enfin les yeux sur les dures réalités de ce temps et prennent la mesure du danger global qu'ils font aujourd'hui courir à l'humanité, l'espoir pourra renaître au plan global. Mais s'ils ne le font pas, le pire sera à prévoir.

Faire en sorte donc que l'année 2023 voit enfin se dessiner l'indispensable réforme en profondeur de la gouvernance des Nations unies n'a rien d'illusoire dans un temps comme celui que nous vivons où la crainte d'un nouveau conflit planétaire fait craindre le pire aux humains.

Jean-Paul Pigasse